



PROCÈS VERBAL COMMISSION SPORTIVE SENIORS

Mardi 25 aout 2026 PV n°1

PRESENTS : GUILLAUMEAU Vincent, BARONDEAU Christophe, GUILLAUMEAU Jessica, VILLEPONToux Kevin, GARNIER Véronique.

EXCUSES : SUBRENAT Yannick, PLU Dominique, GADAUD Bertrand, BARIAU Marie, ALLARD Samuel, GRACIA CARPALLO Julien, SARLAT Éric, DI PIERRO José.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

TIRAGE DES COUPES DEPARTEMENTALES :

La commission sportive séniors s'est retrouvée ce mardi 25/08/2026 afin de procéder au premier tirage des coupes départementales (Dordogne et District Mederick).

En amont du tirage de la coupe de District Mederick la commission avec l'aval du CODIR a pris la décision de laisser volontairement l'équipe de l'AS NEUVIC 2 exempt sur ce premier tour à la suite de la perte tragique de leur président JERRY LEE TOBIE.

Avec 64 équipes engagées, deux équipes sont exemptes sur le premier tour. Le deuxième exempt est tiré au sort en premier (LIMEUIL FC 2), à l'issue de ce premier tour la compétition sera composée de 32 équipes et finira sur un schéma parfait pour terminer la compétition.

La coupe de Dordogne commence au premier tour avec 28 équipes qualifiables.
14 matchs programmés.

Les tirages sont en ligne sur le site du district

Les Présidents

GUILLAUMEAU Vincent
BARONDEAU Christophe

Secrétaire de séance

GUILLAUMEAU Jessica